

---

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771 chemin de la Beauce le 4 février 2014, à compter de 20h00

**Sont présents :**

Madame la conseillère Sylvette Savaria, messieurs les conseillers Ghislain Beaugard, Bruno Napert, Pierre St-Louis, Daniel Palardy et Rémi Francis formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Monsieur Claude Geoffrion, directeur général et secrétaire-trésorier, assure le greffe.

**1- OUVERTURE DE LA SESSION**

À 20h00 monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte.

2014-02-21

**2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur la proposition du conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du 14 janvier 2014.
- 4- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2014.
- 5- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - a) Affaires découlant de la séance extraordinaire du budget du 14 janvier 2014 et de la séance ordinaire du 14 janvier 2014 : suivi
  - b) Lecture et adoption des comptes
  - c) MRC de Marguerite-D'Youville – Dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12 décembre 2014
  - d) MRC de Marguerite-D'Youville – Dépôt du rapport annuel d'activités 2013 de Villes et villages d'art et de patrimoine
  - e) Infotech, logiciel comptable SYGEM – Banque d'heures
  - f) Règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus – Adoption
  - g) MMQ assurances – Renouvellement
  - h) Services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC de Marguerite-D'Youville – Modification de l'entente
- 6- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
  - a) Rapport du représentant
  - b) Aménagement de la bibliothèque – Réseau Biblio : achat d'une banque de 20 heures
  - c) Aménagement de la bibliothèque – Plans du comptoir de prêt et du module de rangement
- 7- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
  - a) Rapport de la représentante
- 8- VOIRIE ET AQUEDUC
  - a) Rapport du représentant

- 9- TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ
  - a) Rapport de la représentante
- 10- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
  - a) Rapport des représentants
- 11- ENVIRONNEMENT
  - a) Rapport du représentant
- 12- CULTURE ET PATRIMOINE
  - a) Rapport du représentant
- 13- LOISIRS
  - a) Rapport du représentant
- 14- AUTRES DOSSIERS
  - a) Appui à la campagne de la FCM « Désamorçons la crise du logement au Canada »
- 15- PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16- CORRESPONDANCE
- 17- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**ADOPTÉE**

**2014-02-22**

**3- PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DU 14 JANVIER 2014 – ADOPTION**

Sur une proposition du conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Pierre St-Louis, il est résolu unanimement :

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du 14 janvier 2014 tel que déposé.

**ADOPTÉE**

**2014-02-23**

**4- PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2014 – ADOPTION**

Sur une proposition du conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Rémi Francis, il est résolu unanimement :

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2014 tel que déposé.

**ADOPTÉE**

**5- ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- a) Le directeur général résume le suivi fait aux décisions du conseil.**
- b) Lecture et adoption des comptes**

**2014-02-24**

**CONSIDÉRANT** le dépôt des comptes payés et à payer pour le mois de janvier 2014 au montant de 176 975,97\$ ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Ghislain Beauregard et résolu unanimement :

**QUE** la liste des comptes en date du 4 février 2014 au montant de 176 975,97\$ soit approuvée.

**ADOPTÉE**

**c) MRC de Marguerite-D'Youville – Dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12 décembre 2013**

Les membres du Conseil prennent connaissance du procès-verbal déposé.

**c) MRC de Marguerite-D'Youville – Dépôt du rapport annuel d'activités 2013 de Villes et villages d'art et de patrimoine**

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport annuel déposé.

**d) Infotech, système comptable SYGEM – Achat d'une banque d'heures**

**2014-02-25**

**CONSIDÉRANT** l'utilisation du logiciel SYGEM pour la comptabilité ;

**CONSIDÉRANT** l'assistance requise ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service d'Infotech la plus récente ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par la conseillère Sylvette Savaria, il est unanimement résolu :

**D'ACHETER** une banque de 14 heures au coût de 980 \$ plus taxes, sans date limite.

**ADOPTÉE**

**e) Règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus n° 288 – Adoption**

**2014-02-26**

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion avec dispense de lecture a été donné lors de la séance ordinaire du 14 janvier 2014 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Rémi Francis, et unanimement résolu :

**D'ADOPTER** le Règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus n° 288.

**ADOPTÉE**

**f) MMQ Assurances – Renouvellement**

**2014-02-27**

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) datée du 22 janvier 2014 ;

**CONSIDÉRANT** la baisse des primes faisant suite à la révision des taux ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par la conseillère Sylvette Savaria et unanimement résolu :

**DE RENOUVELER** la police d'assurance avec la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) au montant de 8 040,00\$ taxes incluses.

**ADOPTÉE**

**g) Fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC de Marguerite-D'Youville – Modification de l'entente**

**2014-02-28**

**CONSIDÉRANT** l'entente signée par les Municipalités de Calixa-Lavallée, Saint-Amable, Varennes, et Verchères en novembre 2011 pour la fourniture aux municipalités clientes de services d'ingénierie et d'expertise technique, via l'embauche d'un ingénieur régional à l'emploi de la MRC ;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de modifier ladite entente afin de remplacer les deuxième et troisième alinéas de l'article 7 afin d'attribuer un mode de répartition des frais plus équitable ;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil ont pris connaissance du projet d'Addenda numéro 1 qui a été soumis à la présente assemblée ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Rémi Francis, et unanimement résolu :

**D'APPROUVER** le projet d'Addenda numéro 1 « Entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville » tel que soumis à la présente assemblée ;

**D'AUTORISER** Messieurs Daniel Plouffe, maire, et Claude Geoffrion directeur général et secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la Municipalité de Calixa-Lavallée ledit projet soumis à l'assemblée et accepté par elle.

**ADOPTÉE**

## **5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES**

Il n'y a rien à signaler sur ce point

### **b) Aménagement de la bibliothèque – Réseau Biblio de la Montérégie : Achat d'une banque de 20 heures**

**2014-02-29**

**CONSIDÉRANT** l'importance des travaux de réaménagement de la bibliothèque après que les travaux de construction auront été complétés ;

**CONSIDÉRANT** l'expertise du Réseau Biblio de la Montérégie en la matière ;

**CONSIDÉRANT** les recommandations et les besoins estimés en consultation pour le réaménagement de la bibliothèque ;

**CONSIDÉRANT** l'offre présentée par le Réseau Biblio de la Montérégie ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par le conseiller Pierre St-Louis, il est résolu unanimement :

**D'ACHETER** du Réseau Biblio de la Montérégie, une banque de vingt (20) heures de consultation au montant de 1 500,00\$ plus taxes et d'autoriser le directeur général et secrétaire trésorier à signer l'acceptation des conditions de la soumission.

**ADOPTÉE**

### **d) Aménagement de la bibliothèque – Plans du comptoir de prêt et du module de rangement**

**2014-02-30**

**CONSIDÉRANT** que des devis ont été préparés par le Réseau Biblio de la Montérégie pour le comptoir de prêt et le module de rangement tels que prévus aux plans de l'architecte ;

**CONSIDÉRANT** que le Réseau Biblio de la Montérégie n'a pas les ressources pour la confection des plans de ce mobilier et sa recommandation à l'effet de confier à l'architecte Nadeau Nadeau Blondin la préparation de ces plans afin d'assurer un agencement dans la couleur des revêtements de ce mobilier avec celles de la bibliothèque ;

**CONSIDÉRANT** que l'architecte, considérant la somme de travail à effectuer à cet égard, a offert de préparer ces plans pour un montant de 2 000\$ plus taxes ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par le conseiller Pierre St-Louis, et résolu à l'unanimité :

**DE CONFIER** à l'architecte Nadeau Nadeau Blondin le mandat de procéder à la confection des plans du comptoir de prêt et du module de rangement pour le prix de 2 000\$ plus taxes.

**ADOPTÉE**

## **6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES**

### **a) Rapport de la représentante**

Madame Sylvette Savaria informe le Conseil que le contrat de prêt de personnel en matière de prévention des incendies entre la MRC de Marguerite-D'Youville et la Municipalité de Verchères a été renouvelé et que le préventionniste est Monsieur André Larouche.

Une entente d'achat regroupé en matière de sécurité incendie a été confié par la MRC de Marguerite-D'Youville à l'UMQ.

## **7- VOIRIE ET AQUEDUC**

### **a) Rapport du représentant**

Monsieur Ghislain Beauregard nous signale que 2 panneaux d'interdiction de stationner seront installés sur le site de la borne sèche du Second-Ruisseau. Ces panneaux sont rendus nécessaires étant donné que plusieurs véhicules sont stationnés régulièrement à cet endroit pouvant empêcher les pompiers d'y avoir accès.

## **8- TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ**

Il n'y a rien à signaler sur ce point.

## **9- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

Il n'y a rien à signaler sur ce point.

## **10- ENVIRONNEMENT**

Il n'y a rien à signaler sur ce point.

## **11- CULTURE ET PATRIMOINE**

### **a) Rapport du représentant**

Monsieur Pierre St-Louis rappelle que le souper de la culture qui devait avoir lieu le 15 mars prochain sera reporté à la fin mars ou en avril et qu'il y aura une communication à cet effet dans l'Oiseau-Mouche.

Concernant le projet du four à pain, une rencontre est prévue en février et l'inauguration se tiendra le 24 juin prochain, jour de la Fête Nationale, si le temps le permet.

La nouvelle carte touristique devrait être publiée au mois de mai.

Une consultation a eu lieu aujourd'hui concernant le plan quinquennal de la culture et à cette fin des artistes, artisans et autres intervenants du milieu se sont regroupés en tables de travail afin d'établir le plan quinquennal pour promouvoir la culture sur le territoire de la MRC de Marguerite-D'Youville.

À l'occasion des journées de la culture 2013, une mosaïque composée de 170 dessins sur le thème de « Qu'est-ce que la culture ? » a été créée et Monsieur Pierre St-Louis la remet à la Municipalité.

## **12- LOISIRS**

### **a) Rapport du représentant**

Monsieur Rémi Francis adresse ses félicitations au comité organisateur de la Fête des Neiges qui s'est tenue le premier février dernier ; c'est un grand succès à l'occasion d'une journée magnifique.

Une activité cardio-plein air aura lieu au printemps ; les détails suivront.

Monsieur le maire signale qu'à l'occasion de la Fête des Neiges, Madame Julie Breton, représentante de Monsieur Stéphane Bergeron, était présente.

### **13-AUTRES DOSSIERS**

#### **a) Appui à la campagne de la FCM « Désamorçons la crise du logement au Canada »**

**2014-02-31**

**CONSIDÉRANT** qu'un système de logement stable et sûr qui crée et préserve des emplois et permet d'offrir différents types de logements est essentiel pour attirer de nouveaux travailleurs, répondre aux besoins des jeunes familles et à ceux des aînés et des plus vulnérables de notre société ;

**CONSIDÉRANT** que le coût élevé du logement est l'enjeu financier le plus pressant des Canadiens, alors qu'un Canadien sur quatre paie plus pour se loger qu'il n'en a les moyens et que l'endettement hypothécaire des Canadiens atteint maintenant plus de 1,1 billion de dollars ;

**CONSIDÉRANT** que la Banque du Canada a affirmé que le coût de l'habitation et la dette des ménages compromettent la sécurité financière personnelle de nos concitoyens et mettent notre économie en péril ;

**CONSIDÉRANT** que ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter une maison sont aux prises avec la pénurie de logements locatifs et les loyers à la hausse qui en résultent, tout comme les travailleurs qui cherchent à se loger dans des régions en plein essor économique ;

**CONSIDÉRANT** que les logements sociaux manquent aussi cruellement, ce qui pousse bien souvent les plus vulnérables à la rue, alors même que les fonds fédéraux de 1,7 milliard par année dans le logement social sont en voie de disparaître ;

**CONSIDÉRANT** que des initiatives concertées sont nécessaires pour empêcher que les enjeux du logement ne soient délestés aux gouvernements locaux et pour harmoniser les programmes et politiques fédérales, provinciales et territoriales aux mesures déjà prises par les gouvernements locaux;

**CONSIDÉRANT** que la Fédération canadienne des municipalités (FCM) a lancé une campagne pour le logement sous le thème « Désamorçons la crise du logement au Canada », afin d'inciter le gouvernement fédéral à procurer un plus grand choix de logements aux Canadiens et à collaborer avec les autres ordres de gouvernement afin de concevoir un plan à long terme pour assurer l'avenir du système de logement au Canada ;

**CONSIDÉRANT** que la FCM a demandé aux municipalités d'adopter une résolution de conseil à l'appui de cette campagne ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Rémi Francis, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, et résolu unanimement :

**QUE** le Conseil appuie la campagne pour le logement de la FCM et incite Monsieur Jason Kenney, ministre de l'emploi et du développement social à concevoir un plan à long terme pour le logement qui garantit le maintien des investissements de base, améliore la prévisibilité, protège les Canadiens des conséquences de la fin prévue des ententes d'exploitation de logements sociaux de 1,7 milliard de dollars et assure un parc solide de logements locatifs abordables pour les Canadiens et

**D'ENVOYER** une copie de la présente résolution au ministre de l'Emploi et du Développement social, Monsieur Jason Kenney, au ministre des Affaires municipales du Québec, Monsieur Sylvain Gaudreau, à la députée fédérale de la circonscription de Verchères-Les Patriotes, Madame Sana Hassainia, à la Fédération canadienne des municipalités et à la Fédération québécoise des municipalités.

**ADOPTÉE**

#### **14- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire tient une période de questions pour les personnes présentes dans l'assistance. Avant que les personnes du public commencent à intervenir, il rappelle certaines dispositions du règlement n° 255 concernant les questions irrecevables.

Monsieur Alain Jacques demande qui paye la société Evimbec, évaluateurs, lors de la contestation de l'évaluation ; il signale également des incohérences relativement à l'évaluation des propriétés.

Monsieur Francis Poulin se questionne sur l'entente signée par les représentants de la Municipalité et non encore signée par le représentant de la SACV concernant l'utilisation du chapiteau. Monsieur le maire lui rappelle que des discussions sont présentement en cours concernant cette entente.

Monsieur Alain Jacques souligne un problème de route défoncée sur le rang Lamontagne ; Monsieur Ghislain Beauregard indique que ce problème de même qu'un ponceau à refaire et un tuyau à débloquer seront traités aussitôt que le climat le permettra.

Monsieur Daniel Gamache indique que le déneigeur, pour éviter des boîtes aux lettres a laissé un banc de neige sur le chemin de la Beauce.

Monsieur Gérard Guérin demande où en est rendu le dossier d'arpentage du rang Lamontagne ; le directeur général est toujours en attente du rapport.

#### **16- CORRESPONDANCE**

Il n'y a aucune correspondance particulière à présenter.

#### **17- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2014-02-32**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par le conseiller Pierre St-Louis et résolu unanimement que la présente session soit levée à 20h27.

**ADOPTÉE**

---

**Daniel Plouffe**  
Maire

---

**Claude Geoffrion**  
Directeur général et Secrétaire-trésorier